



Saint-Urbain Sainte-Marie des Vallées

Bulletin exceptionnel n°17 du dimanche 8 novembre 2020

32^e dimanche du temps ordinaire

ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE...

Le nouveau confinement bouscule à nouveau nos vies, tant personnelles que paroissiales. Pour certains, ce nouveau confinement est très dur et porte un grand coup sur le moral. Les incertitudes quant à l'avenir sanitaire, économique et social sont lourdes. N'hésitons pas à déployer la fraternité au sein de notre communauté et à partir d'elle. N'hésitons pas à soutenir ceux qui en ont besoin et à solliciter de l'aide quand c'est nécessaire, même s'il s'agit simplement de pouvoir parler quelques instants au téléphone avec un frère de la communauté.

Nous sommes aussi dans l'incertitude quant au culte. Dans l'attente de la réponse de Conseil d'État, et d'un nouveau décret qui pourrait en découler s'il est reconnu que l'actuel porte atteinte à la liberté de culte, nous prévoyons dans ce bulletin deux hypothèses, selon que les Messes publiques seront interdites ou autorisées. Nous sommes prêts à les célébrer dès que possible. Soyez attentifs aux informations que nous pourrions faire circuler en urgence et relayez-les autour de vous.

Pourquoi l'Eucharistie est-elle si importante ? Parce qu'elle est la source et le sommet de notre vie chrétienne. Parce que c'est là que Jésus Se donne à nous comme Il S'est donné sur la Croix. Mercredi dernier, lors de la discussion quant à un amendement pour rétablir la liberté de culte, un député disait en substance qu'être croyant c'était rendre service aux autres. Il faisait totalement abstraction de tout ce que nous trouvons dans la Messe : Dieu, la dimension communautaire et la communion sacramentelle quand nos dispositions nous le permettent. C'est l'Eucharistie qui nous permet de vivre pleinement l'Évangile en laissant le Christ vivre en nous, et donc de rendre ce service en son Nom. « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » dit saint Paul. C'est Lui qui oriente notre vie vers le bien en produisant un fruit de charité. La Messe est indispensable à notre vie chrétienne. Dans une très belle vidéo qui circule largement sur les réseaux sociaux depuis mardi dernier, un jeune affirme : « On n'a juste pas le droit d'arrêter la Messe. C'est Jésus qui se donne. De quel droit on L'en empêcherait ? La Messe à la télé, c'est beau mais c'est pas suffisant. On n'apprend pas à faire du vélo en regardant le Tour de France à la télé ! »

En ce 6 novembre, nous célébrons sur notre paroisse la fête du bienheureux Urbain V. Il veille sur notre paroisse Saint-Urbain-Sainte-Marie. Nous lui confions le bien des âmes et des corps de tous ses habitants. Nous lui confions tous nos soucis actuels. Qu'il nous accorde, par sa prière, de pouvoir profiter pleinement de l'Eucharistie, nourriture de notre âme. Que nous retrouvions cette liberté fondamentale. Qu'il intercède aussi pour la santé de nos corps et la fin de cette pandémie.

Je vous assure tous de ma prière,

Abbé Dedieu, votre Curé

Une nouvelle période compliquée pour notre Église...

Chers paroissiens,

De nouveau, nous entrons dans une période compliquée due au reconfinement, et de nouveau nous risquons d'être privés de nos Messes dans l'église. Soyez assurés que nous mettrons tout en place pour garder au maximum et dans le respect des règles sanitaires notre nourriture spirituelle.

Mais aujourd'hui plus encore nous savons les difficultés économiques générées par cette crise sanitaire qui nous touchent tous, les ressources de l'Église étant elles-mêmes durement touchées. Et même si, avec l'économe paroissiale et le Conseil Économique nous nous attelons à maintenir un budget restreint, nos dépenses restent bel et bien réelles, telles que la réfection de certaines salles paroissiales dont les dégradations auraient pu présenter un danger, ou bien les dépenses domestiques comme l'entretien courant des bâtiments.

Comme vous le savez, l'Église ne vit que de vos dons, aussi nous vous sollicitons pour le denier 2020 si vous ne l'avez pas encore versé, bien sûr dans la mesure de vos possibilités actuelles.

Je vous le rappelle : un don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 € si vous êtes imposable, puisque 66 % de votre don sont déductibles des impôts.

Je vous remercie grandement de bien prendre soin de notre paroisse de la sorte.

Soyez assurés de ma prière.

Abbé Dedieu

LE CARNET DE LA SEMAINE

Obsèques : Micheline FEDIER, Camilia BENAMMAR, Xavier BUREAU, Louise PAUL, Domenica SULPIZIO, Jean-Romain DELPECH, Christine PARROCO, Monique PREVITALI

Baptêmes : Raphaël BEUZET, Camille et Marie DUSERRE, Ariane CHARRA, Paola CLOGENSON, Pauline CLEMENT, Rachelle LEBOUIN

La Lettre de l'Église catholique dans les Hauts-de-Seine et la Mini-Lettre sont disponibles dans les présentoirs.

Ouverture des églises

Saint-Urbain :	du lundi au samedi de 8h45 à 20 heures le dimanche de 12h30 à 20 heures
Sainte-Marie des Vallées :	tous les jours de 9 heures à 19 heures
Saint-André - Sainte-Hélène :	tous les jours de 8h30 à 19 heures

Horaires des Messes

Dans le cas où les Messes resteraient **interdites**, deux Messes seront retransmises sur notre chaîne YouTube [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/stusmv) le dimanche à 9h30 (forme extraordinaire) et 11 heures.

Dans le cas où les Messes seraient **autorisées** et dans le respect des gestes barrières – masque, gel hydroalcoolique, distanciation et nombre limité de fidèles : Saint-Urbain 162, Sainte-Marie-des-Vallées 145, Saint-André-Sainte-Hélène 41 :

Messes de semaine, du lundi au vendredi :

Saint-Urbain : 9 heures et 19 heures

Sainte-Marie-des-Vallées : 12 heures

Dans cette période troublée, la Messe de semaine peut tenir lieu de Messe du dimanche.

Messes dominicales :

Saint-Urbain : Samedi à 18 heures
Dimanche à 9 heures (forme extraordinaire)
10h15 (retransmise sur YouTube)
11h30
18 heures

Sainte-Marie-des-Vallées : Samedi à 18 heures
Dimanche à 10 heures
11h15

Saint-André-Sainte-Hélène : Samedi à 18 heures

Adoration

Un temps où chacun est invité à venir présenter au Seigneur ses joies, ses difficultés... ou simplement Lui dire « je T'aime ».

Le Saint-Sacrement est exposé :

- à Saint-Urbain tous les jours de 15 heures à 20 heures
- à Sainte-Marie des Vallées du lundi au vendredi de 18 heures à 20 heures et les samedi et dimanche de 17 heures à 19 heures

Vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : [adoration Sainte-Marie des Vallées](#)

Les horaires peuvent être modifiées en fonction du retour des Messes.



Parcours Alpha



Le Parcours Alpha débutera comme prévu le **lundi 9 novembre à 20 heures** via Zoom. Vous pouvez encore rejoindre le groupe ; inscrivez-vous en envoyant un mail à alpha.lagarennecolombes@gmail.com ou en téléphonant au 06 68 13 12 20

Conférence Art et Foi

Vous pourrez suivre **la conférence « L'agneau mystique des frères Van Eyck, l'espérance en images »** donnée par le père Pincé en direct le jeudi 12 novembre à 20h30 et le samedi 14 novembre à 14 heures sur la chaîne YouTube de la paroisse [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/channel/UCstusmv).

9 jours : vie ordinaire, sainteté extraordinaire !

Confinement oblige, les 9 jours se vivront en communion chacun dans nos foyers, un temps encore plus important alors que cette période est si éprouvante !

Du 30 novembre au 8 décembre, priez la neuvaine de l'immaculée Conception sur le site [Hozana](#), venez être enseignés pour la veillée conjugale du vendredi 4 décembre, venez être renouvelés dans l'élan missionnaire le samedi 5 décembre pour une grande veillée paroissiale, découvrez les spiritualités de saint François de Sales et saint José Maria Escriva le lundi 7 décembre.

Il y aura encore l'exposition du bienheureux Carlo Acutis consacrée aux miracles eucharistiques et d'autres temps forts.

Tout se déroulera sur la chaîne Youtube de la paroisse [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/stusmv). Sauf nouvelles indications !

Communication

Afin de maintenir notre lien communautaire, plusieurs moyens de communication restent à votre disposition :

La page Facebook de la paroisse www.facebook.com/stusmv

La chaîne YouTube [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/stusmv) pour suivre en direct ou en différé, si les Messes sont toujours interdites :

- les Laudes à 8 heures du lundi au vendredi, 9 heures le samedi et le dimanche
- la Messe dominicale sous la forme extraordinaire à 9h30
- la Messe dominicale à 11 heures

et si les Messes sont autorisées, la Messe dominicale à 10h15

Vous pouvez encore demander à ce que des Messes soient célébrées à telle ou telle intention. Il vous suffit de préciser la date et l'intention par mail à paroisse@stusmv.fr (quand il s'agit d'une intention pour une personne, merci de préciser si elle est vivante ou décédée). L'Église de France propose une offrande de Messe de 18 € : vous pouvez régler votre offrande en déposant votre chèque à l'ordre de « paroisse Saint-Urbain » dans le tronc de l'église ou par virement : IBAN FR7630003042820005001228753 - BIC SOGEFRPP

POUR MÉMOIRE

*** La quête :**

1. l'application La Quête [contact@appli-laquete.fr](https://www.appli-laquete.fr) - www.appli-laquete.fr (N'hésitez pas à persévérer en cas d'échec de la connexion, l'application peut parfois être trop sollicitée au même moment.)
2. le dispositif temporaire mis en place par la Conférence des Évêques de France www.quete.catholique.fr
3. un don par chèque (à l'ordre de paroisse Saint-Urbain), en espèces ou par virement : IBAN FR7630003042820005001228753 BIC SOGEFRPP

*** Le denier :**

1. Par chèque : En retournant le bulletin de don avec votre chèque à l'ordre de Saint-Urbain ou Sainte-Marie des Vallées
2. Par prélèvement automatique : En retournant le bulletin de don par prélèvement
3. Par Internet : Don sécurisé sur le site du diocèse <https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>

*** Le legs :**

Le service Legs du diocèse a mis en place une permanence téléphonique 7j/7 pour répondre à toutes les questions liées aux dispositions de dernières volontés (testaments, legs, donations...).

Vous pouvez contacter la responsable Isabelle Ousset : 06 70 82 54 64 ou i.ousset@diocese92.fr

Diocèse de Nanterre

RECRUTEMENTS

Le diocèse de Nanterre recherche :

En CDI :

- **Un(e) chargé(e) de Communication Digitale** : <https://diocese92.fr/Un-e-charge-e-de-Communication-Digitale>
- **Un(e) secrétaire comptable les paroisses d'Asnières et de Bois-Colombes** : <https://diocese92.fr/Secrtaire-comptable-des-paroisse-Asnieres-et-de-Bois-Colombes>
- **Un(e) responsable d'aumônerie à Asnières** : <https://diocese92.fr/Responsable-Aumonerie-Asnieres>
- **Un(e) comptable pour la Maison diocésaine** : <https://diocese92.fr/Un-e-COMPTABLE>
- **Un(e) comptable pour plusieurs paroisses** : <https://diocese92.fr/Le-diocese-de-Nanterre-recherche-un-e-un-e-comptable-pour-plusieurs-paroisses>

En CDD :

- **Un(e) Chargé(e) de Projet ACEL92** : <https://diocese92.fr/Charge-e-de-Projet-ACEL-92>

En Stage :

- **Un(e) graphiste en stage** : <https://diocese92.fr/stage-graphiste>

Bénévoles :

- **Un(e) économiste paroissial pour Asnières Nord** <https://diocese92.fr/Benevole-Econome-paroissial-Asnieres-Nord>
- **Un(e) bénévole pour le pôle formation des Aumôneries de l'Enseignement Public** : <https://diocese92.fr/un-e-benevole-pour-son-pole-formation-Le-service-diocesain-des-Aumoneries-de-l>

L'association culturelle, éducative et de loisirs ACEL 92 recherche des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA : <https://diocese92.fr/-Offres-Patronage->

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer sur recrutement@diocese92.fr

Les permanences d'accueil de Saint-Urbain et Sainte-Marie des Vallées sont joignables par téléphone :

Saint-Urbain : 01 42 42 87 71

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures (au fond de l'église)

L'accueil est ouvert le samedi de 10 heures à 12 heures (à l'entrée de l'église à droite)

Sainte-Marie des Vallées : 01 42 42 24 96

du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures

Ou par mail : paroisse@stusmv.fr

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne YouTube de la paroisse [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/stusmv)
pour maintenir notre lien communautaire.